

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-57](#)[Item](#)[Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 7 mars 1896](#)

Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 7 mars 1896

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-57

Collation2 p. (14r, 15r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 7 mars 1896, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46238>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[7 mars 1896](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Banque cantonale de Berne](#)

Lieu de destinationBerne (Suisse)

Description

RésuméRectification du nombre de coupons d'obligations canton de Soleure 3,5 % à encaisser par la banque de Berne : 110 au lieu de 100. Passe écriture conforme de l'encaissement des 233 coupons Jura-Berne-Lucerne.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Nîmes 7 mars 1896
 233 coupons - Vra - Berne -
 rue Boudalace - garantis -
 Nîmes - 4.077,50

Monsieur le Directeur de la
 Banque Cantonale de Berne,
 et en passe de signature

J'ai l'honneur de vous accuser
 réception de vos deux lettres du
 4 courant, par lesquelles vous
 m'informez de l'encaissement
 pour mon compte

1^{re} (au 1^{er} courant) de 100 coupons
 Canton Solure 3 1/2 % 1894.

Ce n'est pas 100 coupons,
 c'est 110 que vous avez à
 encaisser pour moi.

Voilà, je vous prie, mon

certificat de dépôt de ces valeurs
 chez vous N° 1684. Il a porté
 d'abord 100.000^{fr} oblig. Canton de
 Solure 1894; puis, en
 novembre dernier il a été
 ajouté, au dos de ce même
 certificat, 10.000^{fr} des mêmes
 obligations Solure 1894.

Je vous prie, je vous
 prie, compléter votre note
 de perception de coupons,
 et me confirmer notre
 accord. Au total, ce n'est
 pas 3.500^{fr}, mais 3.850^{fr} que
 vous encaisserez au 1^{er} courant
 pour mon compte, du chef
 de mes 110 000^{fr} oblig. Canton
 de Solure 1894, en dépôt
 chez vous.

2^{de} (au 3¹ courant) de

235 coupons Jura - Berne -
Lucerne garantis, +
à 17,50 4.077,50

Sur ce deuxième point,
nous sommes d'accord
et j'en passe écritures
conformes.

Agitée je vous prie,
Monsieur le Directeur,
l'assurance de toute
ma considération

Marie Göttsch